

1- Pouvoir adjudicateur

Mairie de l'Arbresle
Place Pierre Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.74.71.00.00

2- Objet du marché

Rénovation du club house du foot de L'Arbresle - lieu d'exécution : stade - route de Paris - 69210 L'Arbresle

3- Durée d'exécution du marché

Date prévisionnelle de début des prestations : 20/11/2013

4- Caractéristiques principales

Marché de travaux en procédure adaptée
Travaux de rénovation du club house du foot

Les travaux sont répartis en 6 lots et font l'objet de marchés séparés :

- Lot 1 : gros œuvre - enduit de façade - charpente couverture - menuiserie intérieure
- Lot 2 : plâtrerie - peinture - isolation - faux-plafonds
- Lot 3 : menuiserie extérieure aluminium - métallerie
- Lot 4 : carrelage - faïence
- Lot 5 : chauffage - plomberie - sanitaire
- Lot 6 : électricité

Les marchés seront attribués par lot.

Des variantes sont possibles.

5- Conditions de participation

Le DCE est communicable gratuitement sur demande via le site www.e-marchespublics.com

6- Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse suivant critères du règlement de consultation

Cout des travaux (60 %)

Valeur technique (40 %)

7- Procédure :

Procédure adaptée, article 28 du code des marchés publics.

8- Conditions de délais

Date et heure limite de réception des offres : mercredi 23 octobre 2013, à 9 h 30

9- Date d'envoi du présent avis à la publication

01/10/2013

10- Autres renseignements

Les entreprises pourront se mettre en relation avec

ARCHIPLUS
M. DE SAINT JEAN Philippe
2 rue Pierre Dugelay
69250 Neuville sur Saone
Tél 04 78 91 64 45
Fax 04 78 91 22 08

11 - Remise des offres

Les offres devront être remises exclusivement dans une enveloppe cachetée et distincte pour chaque lot le cas échéant portant de manière facilement lisible la mention :

« consultation concernant la rénovation du club house du foot de l'arbresle (69210) »

Lot n° ____ et intitulé du lot et la mention «ne pas ouvrir»

Avant la séance d'ouverture des plis.

Cette enveloppe devra obligatoirement contenir deux dossiers.

Le premier dossier devra porter mention "consultation rénovation du club house du foot de l'arbresle " pour le compte de la mairie de l'arbresle - dossier candidature

Le second dossier portera la mention " consultation rénovation du club house du foot de l'arbresle " pour le compte de la mairie de l'arbresle - dossier offre technique et financière

ces plis sont :

-soit remis sur place contre récépissé, au secrétariat de la mairie

-soit transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal.

Ils doivent parvenir à la mairie avant la date et l'heure limites, faute de quoi les plis ne seront pas ouverts, et seront renvoyés à leurs auteurs

REMISE PAR VOIE DEMATERIALISEE

La remise des offres peut être autorisée par voie dématérialisée, via la plateforme informatique www.e-marchespublics.com. L'accès à cette plateforme est totalement gratuit.